

TERRITOIRE

EN

RECHERCHE 2025

APPEL À PROJETS DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE

Territoires sous tension : la transition à l'échelle des quartiers

délai de soumission des **esquisses de projets** au **23 juin 2025**

dépôt des **projets finaux** au **31 octobre 2025**

Table des matières

THÈME DE L'APPEL	3
PRINCIPES ET MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS	12
CALENDRIER PROVISOIRE	13
CRITÈRES FORMELS	14
MODALITÉS DE DÉPÔT ET D'ÉVALUATION	15
GOUVERNANCE	16
SUIVI DU PROJET	17
FINANCEMENT	18
CONTACT	18

Thème de l'appel

Territoires sous tension : la transition à l'échelle des quartiers

Les villes continuent aujourd'hui d'accueillir la majorité de la population mondiale (68% en 2050 selon les projections de l'ONU), de consommer 66% de l'énergie, de produire plus de 70% des émissions de gaz à effet de serre, alors qu'elles occupent une très faible part du territoire (3% environ). C'est pourquoi le *Nouveau Programme pour les villes* des Nations Unies a mis l'accent dès 2016 sur la nécessité d'un engagement mondial à promouvoir un développement urbain durable. Le programme s'inscrit depuis dans les Objectifs du Développement Durable (ODD) définis par la communauté internationale, et notamment l'ODD 11, « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tou·te·s, sûrs, résilients et durables ». Cet engagement constitue une étape essentielle d'un développement durable intégré et coordonné à tous les niveaux, mondial, régional, national et local. Les documents produits par les Nations Unies servent de cadre de référence, si ce n'est de guide pour une transition globale comme réponse au changement climatique. Dans cette transition, les villes sont appelées à jouer un rôle déterminant par l'intermédiaire d'une série d'objectifs, de mesures et d'instruments fixés par les politiques publiques, qu'elles soient nationales ou locales. Au niveau des discours et actions des villes, on observe par ailleurs aujourd'hui une réorientation des mesures de transition pour privilégier l'adaptation. Ce changement est justifié par les conséquences déjà visibles et manifestes du changement climatique sur nos milieux et habitats.

L'ensemble se traduit à Genève par une série de démarches en cours qui prennent le plus souvent pour échelle le Grand Genève, l'agglomération transfrontalière, mais aussi depuis peu celle du quartier. Parmi ces démarches, on trouve le Plan climat renforcé de 2021, qui vise une diminution de 60% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et la neutralité carbone au plus tard en 2050. Ce plan volontairement ambitieux affiche 41 mesures, qui feront l'objet, le cas échéant, de projets de loi dédiés. Mais ces démarches incluent aussi l'adoption en 2024 d'une vision transfrontalière territoriale qui sert de stratégie intégrée pour le Grand Genève. Cette stratégie acte la primauté du socle du vivant ainsi que le renforcement d'une agglomération multipolaire et rééquilibrée comme principe pour les planifications française, genevoise et vaudoise. À Genève, la vision doit directement contribuer à la révision de l'instrument central de la politique cantonale en matière d'aménagement du territoire : le futur plan directeur cantonal 2050. Ces visions transfrontalière et cantonale se déclinent à l'échelle du quartier par une charte « Quartiers en transition » développée par l'Office de l'urbanisme du canton de Genève en 2024, qui constitue une aide à la conception pour des « quartiers en transition, de qualité et durables ».

Le quartier, espace de vie et échelle de politique publique, est ainsi à la fois la cible et le moteur des opérations urbaines ainsi que des actions citoyennes pour la transition. Il s'agit d'un espace privilégié pour la mise en place de démarches sensibilisation aux enjeux de la

transition par exemple au moyen d'œuvres artistiques situées et bien souvent collective. C'est également à cette échelle qu'on observe les approches de co-construction et les expérimentations du design urbain ou du design territorial dans une optique où la participation doit servir à la transition (Jolivet-et al., 2021). La transformation et le développement des quartiers vers plus de durabilité s'accompagnent bien souvent d'une série de tensions observables sur le territoire et qui questionnent les processus démocratiques à l'œuvre. On parle ici de territoire sous tension pour désigner un processus où le développement urbain et la transition à l'échelle des quartiers ne sont pas une opération linéaire, mais le résultat de rapports de pouvoirs inhérents à tout processus décisionnel.

Dès lors nous invitons au moyen de cet appel à projets - architectes, ingénieur·e·s, designers, artistes, écologues, économistes, paysagistes, professionnel·le·s de la santé et du travail social - à s'intéresser aux enjeux culturels, artistiques, sociaux, économiques, écologiques, technologiques et sanitaires des territoires sous tension du Grand Genève à l'échelle des quartiers. Afin de favoriser les synergies entre les écoles et le croisement des compétences, les projets soumis seront nécessairement interdisciplinaires et pourront s'inscrire dans l'un des trois axes détaillés ci-après : (i) modèles urbains et ville productive, (ii) inégalités à l'heure de la transition (iii) écologie urbaine et quartiers durables.

Axe 1 : Modèles urbains et Ville productive (en partenariat avec la FTI)

Les tensions à propos du territoire prennent place dans un contexte où l'on s'interroge sur les modèles de villes à adopter et leur capacité à contribuer à la transition. Parmi ces modèles, (i) la ville du quart d'heure où tous les services essentiels sont à une distance d'un quart d'heure en empruntant les moyens de mobilité douce, (ii) la ville résiliente qui mise sur l'adaptation climatique, l'autonomie énergétique, la mobilité durable et la participation citoyenne pour s'adapter aux défis du réchauffement climatique ou encore, (iii) la ville intelligente (smart city) qui repose sur l'utilisation des technologies numériques, et de plus en plus sur l'intelligence artificielle et les données numériques pour améliorer la gestion de la ville et la qualité de vie des habitant·e·s et enfin, (iv) la ville productive avec la question de la localisation / conservation des lieux de production en ville. Si ces modèles coexistent la plupart du temps et peuvent fonctionner en synergie, les contributions à ce premier axe porteront principalement sur la ville productive et son articulation aux quartiers. Le concept de « ville productive » n'est pas nouveau. Ce qui l'est, en revanche, est la nécessité des villes aujourd'hui à développer des stratégies d'aménagement qui répondent autant aux impératifs de réindustrialisation qu'aux enjeux de soutenabilité sociale et environnementale (Ferchaud et. al., 2024). À l'heure où l'on repense en profondeur le zonage séparé des activités productives et résidentielles, comme c'est le cas notamment dans le projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) à Genève, les tensions sont fortes entre la volonté de créer des écosystèmes urbains productifs, écologiquement résilients et la rentabilité économique des espaces urbains. Comment concevoir des écosystèmes rapprochant une diversité cohérente d'activités (mobilité, habitat, loisirs, services, commerces...) tout en garantissant l'activité économique de la ville et son approvisionnement ? Il ne s'agit pas seulement de « la ville de demain » ou de « la ville intelligente », mais de concevoir des territoires productifs où les centres urbains s'imbriquent mieux avec les mondes industriels, ruraux et la nature, qui leur sont indispensables. Pour appuyer la compréhension des besoins et permettre de comparer des scénarii, les méthodes proposées par le champ de recherche du métabolisme urbain peuvent apporter un cadre méthodologique quantitatif utile (voir notamment Barles, 2020). L'optimisation des flux de matières et d'énergie dans les quartiers urbains pour répondre à l'évolution sociale devient alors une nouvelle grille de lecture s'ajoutant à celles proposées par les concepts mentionnés précédemment. Elle permet également de réfléchir de manière systémique aux enjeux de zonage et de voisinage. L'ensemble conduit à une série de questions dont les projets de recherche pourront se saisir : **Comment favoriser la proximité entre les lieux d'habitation de production et ceux de consommation des biens dans la perspective de la transition écologique ? Comment favoriser le commerce de proximité et le maintien, voire le retour, de l'industrie et de l'artisanat, et ses emplois, dans les tissus urbains constitués et selon quelles modalités d'insertion fonctionnelles, urbaines, architecturales et paysagères ? Comment concilier habitat / travail / loisirs dans de la ville productive ? Comment favoriser une économie du partage des biens et des services face à la raréfaction des**

espaces disponibles ? Comment mettre en œuvre une logistique urbaine efficiente et durable, capable de garantir l'approvisionnement de la ville et de ses quartiers, en lien direct avec les bases logistiques régionales ? Quelle place pour les nouveaux outils de modélisation, d'imagerie numérique et d'intelligence artificielle pour la prospective territoriale et l'aménagement du territoire ?

Axe 2 : Inégalités à l'heure de la transition

La réduction des inégalités, qu'elles soient liées à la classe sociale, au genre ou à l'origine, est l'une des conditions indispensables de la transition vers une société plus durable. Tous les domaines sont concernés : des inégalités dans l'accès à une alimentation saine et durable, aux infrastructures de santé, à des espaces de sociabilisation dans les quartiers, aux espaces verts et à la nature, aux ressources technologiques, à la culture, à des logements abordables et faiblement exposés aux émissions polluantes et au bruit, à des salaires décents, à une offre de mobilité efficace, et à un espace public arborisé, particulièrement quand les vagues de chaleur frappent les populations les plus vulnérables. À ces inégalités d'accès s'ajoutent les inégalités intergénérationnelles qui font porter les conséquences de nos choix sur les générations à venir.

Les mesures qui découlent du cadre d'action mis en place pour contribuer à la transition et à l'adaptation au changement climatique sont au centre d'enjeux démocratiques particulièrement vifs. Si elles ne sont pas pensées de manière intégrée en amont, certaines mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique peuvent accroître les inégalités. Transition écologique et réduction des inégalités peuvent parfois être mises en opposition dans les discours. On pense notamment à Genève aux tensions récentes à propos de la taxation automobile accusée de pénaliser les conducteurs et conductrices aux revenus les plus faibles, de l'initiative sur les plans localisés de quartiers (PLQ) qui vise un urbanisme plus démocratique, ou encore de la densification des zones villas. Les débats à propos des mesures prises pour la transition nous poussent à nous interroger aujourd'hui sur les formes d'inégalités territoriales présentes et qui peuvent en découler : **Quelles sont ces inégalités et à quelles échelles se manifestent-elles ? Qui est concerné-e, pourquoi et de quelle manière ? En quoi les nouveaux modèles urbains, comme ceux des villes connectées misant sur l'intelligence artificielle, productives, inclusives, ou encore à circuit court, permettent-ils de repenser si ce n'est de réduire les inégalités ? Comment tendre à une justice sociale à l'échelle des quartiers ? Comment l'art et le design permettent de mettre en évidence les inégalités de la transition, voir constituent des forces de propositions critiques pour y répondre ? Comment opérer une transition écologique sans renforcer les inégalités, notamment socio-économiques ? De quelles manières le triptyque inégalités / territoire / transition s'inscrit-il dans le Grand Genève ? Quelles sont les similitudes ou alors les différences observables avec d'autres territoires (transfrontaliers) ?**

Axe 3 : Écologie urbaine et quartiers durables (en partenariat avec l'OU-DT)

On observe depuis peu la résurgence d'une pensée qui voit dans la ville un organisme vivant dont la survie dépend des ressources disponibles de son milieu de vie. Cette approche s'inspire directement des sociologues de l'école de Chicago qui décrivent la ville à la manière d'un organisme et contribuent à poser les bases d'une approche écologique de l'urbain (voir les travaux de Howard Becker, Ernest Burgess, Erving Goffman, Louis Wirth notamment). On parle aujourd'hui d'écologie urbaine pour affirmer l'existence d'un continuum entre les environnements humains/construits et ceux considérés comme naturels (Gaston 2010 ; Muratet A., Chiron, & Muratet, M. 2022). La ville est ainsi perçue comme un écosystème - dont les quartiers seraient les cellules - et l'urbanisation comme un processus socionaturel. Dans la continuité de ces travaux pionniers, le concept d'écologie urbaine tel que travaillé aujourd'hui rapproche les enjeux écologiques de la vie urbaine dans une perspective locale, mais aussi dans celle des changements globaux (réchauffement climatique, diminution de la biodiversité, accroissement de la population mondiale, etc.). Il en découle une approche transversale des enjeux (mobilité, énergie, biodiversité, urbanisme, logement, démocratie, économie locale) guidée par la promotion d'un mode de vie soutenable en zone urbaine. Les quartiers et les villes constituent bien souvent les échelles d'intervention privilégiées, par exemple dans la démarche *Quartiers durables* de la Confédération suisse (voir *Quartiers durables en bref*, 2014). Au niveau mondial et européen, des réseaux de villes durables se sont constitués, notamment autour de l'ICLEI (Conseil international pour les initiatives environnementales locales ou *International Council for Local Environmental Initiatives*, fondé en 1990), qui réunit plusieurs centaines de gouvernements, villes et collectivités régionales engagés dans la voie du développement soutenable. Genève se présente également comme une ville durable pour laquelle les autorités du Canton mettent en place un plan climat cantonal guidé par l'ambition d'œuvrer collectivement vers la transition écologique. Parmi les enjeux principaux relevés par ce plan figurent l'énergie et le climat, la gestion des déchets, les usages de l'eau, l'aménagement du territoire, la mobilité et la biodiversité.

Si l'écologie urbaine n'est pas chose nouvelle, elle reste aujourd'hui une approche transversale de la ville dont les nombreux potentiels pour la transition restent à développer. Du rapport entre écologie urbaine et quartiers durables découlent une série de questions, non exhaustives, aussi bien générales que spécifiques au territoire genevois, dont les projets de recherches pourront se saisir : **Peut-on penser et agir en termes d'écologie urbaine à l'échelle des quartiers ? En quoi l'art et le design peuvent-ils participer aux démarches d'écologie urbaine et ainsi contribuer à la transition des quartiers ? Quelles sont les ressources territoriales à privilégier pour la transition ? Comment réduire la consommation d'énergie et valoriser les ressources énergétiques renouvelables locales ? Quelles mesures et conditions pour repenser les mobilités à l'échelle des quartiers et parvenir à une mobilité décarbonée ? Quels rôles et quels effets de l'agriculture urbaine ? Quels rôles et potentiels des services**

écosystémiques ? Quelles sont les menaces, mais aussi les potentiels liés à la biodiversité pour la transition ? Quels usages potentiels et éventuels risques du recours à l'intelligence artificielle pour penser la durabilité des quartiers ?

Bibliographie indicative

Ouvrages généraux

- Clément, G., Gumy, A., Audikana Arriola, A., Drevon, G., Kaufmann, V., & Daffe, L. (2023). *Sociétés frontalières*.
- Jacobs, J. (2016). *The economy of cities*. Vintage.
- Jolivet-Duval, M., Safin, S. et Huron, S. (2021). Design territorial, représentations spatiales et participation citoyenne : revue de cas et analyse d'outils. *Sciences du Design*, 14(2), 55-75. <https://doi.org/10.3917/sdd.014.0055>.
- Fressoz, J. B. (2024). *Sans transition: une nouvelle histoire de l'énergie*. Seuil.
- Hélène Noizet. (2013). Fabrique urbaine. Jacques Lévy ; Michel Lussault. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, pp.389-391.
- Levitte, A., & Paquot, T. (2013). *Regard sur le design urbain: intrigues de piétons ordinaires*. Éd. du Félin.
- Pieroni, R. (2017). Frontières urbaines et constructions identitaires. *Frontières en tous genres*, 61-80.
- Pinson, G. (2020). *La ville néolibérale*. Puf.
- Sassen, S. (2004). The global city: Introducing a concept. *Brown J. World Aff.*, 11, 27.

Axe I : Modèles urbains et Ville productive

- Adisson, F. & Guironnet, A. (2020). 9. Production urbaine: Les approches d'économie politique. Dans : Sabine Bognon éd., *Urbanisme et aménagement: Théories et débats* (pp. 165-179). Paris: Armand Colin.
- America, S. G. (2017). Made in place: small-scale manufacturing & neighborhood revitalization.
- Barles, S., & Barles, S. (2020). Urban metabolism. *Concepts of Urban-Environmental History*, 1, 109.
- Barles, S. (2010). Society, energy and materials: the contribution of urban metabolism studies to sustainable urban development issues. *Journal of environmental planning and management*, 53(4), 439-455.
- Barles, S. (2009). Urban metabolism of Paris and its region. *Journal of industrial ecology*, 13(6), 898-913.
- Brunner, P. H., & Rechberger, H. (2016). *Handbook of material flow analysis: For environmental, resource, and waste engineers*. CRC press.
- Chabloz, S., Rezzonico, E., Lachavanne, Y., Cogato Lanza, E., & Brault, M. (2020). Pratiques et perspectives pour la ville productive. *Archizoom*.
- Crague, G., & Levratto, N. (2022). Au-delà de la relocalisation de l'industrie: la ville productive. *Métropolitiques*.
- Ferchaud F. et al. (2024). Aménager la ville productive, Presses des Mines, p.144.

- Halegoua, G. (2020). *Smart cities*. MIT press.
- Offner, J. M. (2018). La smart city pour voir et concevoir autrement la ville contemporaine. *Quaderni*, 17-27.
- Moreno, C. (2024). La ville du quart d'heure : l'arc-en-ciel de la proximité heureuse.
- Moreno, C. (2021). Vivre dans nos métropoles : la révolution de la proximité. *Constructif*, 60(3), 75-78.
- Moreno, C. (2020). *Vie urbaine et proximité à l'heure du Covid-19* (No. hal-03259768).
- Quenault, B. (2014). La résurgence/convergence du triptyque « catastrophe-résilience-adaptation » pour (re) penser la « fabrique urbaine » face aux risques climatiques. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 5(3).
- Paquot, T. (2021). La ville du quart d'heure. *Esprit*, (4), 22-24.
- Rambert A., U., & Coordonnatrice—Aménagement, O. U. Q. (2020). Aménager la ville des courtes distances. *Vecteur Environnement*.
- Vale, L. J., & Campanella, T. J. (Eds.). (2005). *The resilient city: How modern cities recover from disaster*. Oxford University Press.

Axe II : Inégalités urbaines à l'heure de la transition

- Arminjon, Mathieu, and Sandrine Maulini. *Inégalités de santé : fondements historiques et enjeux contemporains de l'épidémiologie sociale*. Georg Editeur, 2023.
- Backouche, Isabelle, et al. *Dimension spatiale des inégalités*. Presses Universitaires de Rennes, 2016.
- Boursier Philippe, Clémence Guimont (dir.), Écologies. Le vivant et le social, La Découverte, Paris, 2022, 624 p.
- Charles, Lionel, et al. "Les multiples facettes des inégalités écologiques." *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* 11.2 (2020).
- Clément, G., & Valegeas, F. (2017). De quoi la « ville inclusive » est-elle le nom? Exploration d'un concept émergent à partir de discours scientifiques et opérationnels. *Métropoles*, (20).
- Duvoux, Nicolas. *L'avenir confisqué : inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*. Puf, 2023.
- Emelianoff Cyria, « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Écologie & politique*, 2008, Vol. 35, pp. 19-31.
- Euzen, B. Laville, S. Thiébault (dir.), L'adaptation au changement climatique – Une question de sociétés, CNRS Editions, 2017, pp. 223-231.
- Hamman Philippe, Costes Laurence, « Éditorial. Écologie populaire dans les périphéries urbaines », *Espaces et Sociétés*, vol. 188, 2023, pp. 11-20.
- Laigle Lydie, Moreau Sophie, Justice et environnement. Les citoyens interpellent le politique, Éditions Infolio, collection « Archigraphy poche », 2018, 237 p.
- Larrère Catherine (dir.), Les inégalités environnementales, Paris, Presses universitaires de France, La Vie des idées, 2017, 104 p.
- Oberti, M., & Préteceille, E. (2016). *La ségrégation urbaine*. La Découverte.
- Musterd, S. (Ed.). (2020). *Handbook of urban segregation*. Edward Elgar Publishing.

- Lagneau, A. (2013). Écologie sociale et transition : Entretien avec Vincent Gerber. *Mouvements*, (3), 77-85.
- Laurent, É. (2018). La transition sociale-écologique : récit, institutions et politiques publiques. *Cités*, 76(4), 31-40.
- Pieroni, R. (2017). Frontières urbaines et constructions identitaires. *Frontières en tous genres*, 61-80.
- Tellier, G. (2022). *La ville inclusive : Dans les pas de Caroline Andrew*. University of Ottawa Press.
- Tissot S. (2007), *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie d'action publique*, Paris. Seuil.
- Tissot S. (2011), *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*. Paris. Seuil.
- Whitzman, C., Legacy, C., Andrew, C., Klodawsky, F., Shaw, M., & Viswanath, K. (2013). Building inclusive cities. *Women's Safety and the Right to the City*.

Axe III : la question de l'écologie urbaine et quartiers durables

- Berdoulay, V., Soubeyran, O., & Roncayolo, M. (2010). *L'Écologie urbaine et l'urbanisme : aux fondements des enjeux actuels*. La Découverte.
- Bonard, Y., & Matthey, L. (2010). Les éco-quartiers: laboratoires de la ville durable. Changement de paradigme ou éternel retour du même ?. *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- Bourdin, A. (2007). *Mobilité et écologie urbaine* (p. 284). Descartes & Cie.
- Boissonade, J. (2015). *La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*. Pétra (Éditions).
- Comby J.-B. (2015), *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Raisons d'agir.
- Douglas, I., & Philip, J. (2014). *Urban ecology: an introduction*. Routledge.
- Forest, J., & Hamdouch, A. (2015). *Quand l'innovation fait la ville durable*. PPUR Presses polytechniques.
- Gaston, K. J. (Ed.). (2010). *Urban ecology*. Oxford University Press.
- Laigle*, L. (2008). Les villes durables en Europe : conceptions, enjeux et mise en œuvre. *Responsabilité et environnement*, (4), 7-14.
- Muratet, A., Chiron, F., & Muratet, M. (2022). *Manuel d'écologie urbaine*. Les presses du réel.
- Theys, J., & Emelianoff, C. (2001). Les contradictions de la ville durable. *Le débat*, (1), 122-135.
- Walter, F. ; Bergier, J.-F. 1990. Les Suisses et l'environnement : une histoire du rapport à la nature, Genève, Zoé.
- Barles, S. (2011). Les villes transformées par la santé, xviii e-xx e siècles. *Sève*, (3), 31-37.
- Bourdeau-Lepage, L. (2019). De l'intérêt pour la nature en ville : Cadre de vie, santé et aménagement urbain. *Économie Régionale et Urbaine*, (5), 893-911.
- Bourdelaïs, P. (2003). *Les épidémies terrassées : une histoire de pays riches*. Éditions de la Martinière.

- Corbin A. (2016), *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social (XVIII-XIXe siècles)*, Paris, Champs histoire.
- Haschar-Noé, N., & Lang, T. (2017). Réduire les inégalités sociales de santé. *Une approche interdisciplinaire de l'évaluation*, Toulouse, Presses universitaires du Midi.
- Heller, G. (1979), « *Propre en ordre* ». *Habitation et vie domestique de 1850-1930 : l'exemple vaudois*, Lausanne : éd. d'en Bas.
- Jabot, F., & Roué Le Gall, A. (2017). Quelle plus-value de la démarche d'évaluation d'impact sur la santé pour les politiques urbaines ? *Lien social et Politiques*, (78), 112-131.
- Jolivet-Duval, M., Safin, S., & Huron, S. (2021). Design territorial, représentations spatiales et participation citoyenne: revue de cas et analyse d'outils. *Sciences du design*, (2), 55-75.
- Lévi, Y. (2020). Les considérables progrès de la santé environnementale. *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 204(9), 1061-1068.
- Leclerc, A., Fassin, D., Grandjean, H., Kaminski, M., & Lang, T. (2010). *Les inégalités sociales de santé*. La découverte.
- Obrist, B. (2006). Risque et vulnérabilité dans la recherche en santé urbaine. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, (Hors-série 3).

Sites thématiques ou/et spécialisés

- <https://www.espazium.ch/fr/traces-la-ville-productive-2019-10>
- <https://www.c40.org/news/c40-nrep-collaborate-15-minute-city/>
- <https://dixit.net/produire-en-ville/>
- <https://medium.com/curiosityiskeyfr/produire-en-ville-enjeu-de-demain-a6ccec4a69>
- <https://utopies.com/publications/vers-des-villes-plus-fabricantes/>
- Documentation de l'ARE – les huit projets-modèles (se déplacer à pied) : <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-et-amenagement-du-territoire/programmes-et-projets/projets-modeles-pour-un-developpement-territorial-durable/2020-2024/urbanisation-qui-favorise-les-courtes-distances-lactivite-physique-et-les-rencontres.html>
- http://www.polis-solar.eu/IMG/pdf/part2_wwf_urbanismepourunevilledsirable.pdf
- *Quartiers durables en bref*, 2014, Office fédéral du développement territorial ARE.
- <https://www.ladn.eu/entreprises-innovantes/le-design-acteur-majeur-de-la-transition-ecologique/>

Principes et modalités de l'appel à projets

Cet appel à projets de recherche est développé par CITÉ, le centre interdisciplinaire pour la transition des villes et territoires de la HES-SO Genève, en partenariat avec l'Office de l'urbanisme (OU) du Département du territoire de la République et Canton de Genève et la Fondation pour les Terrains Industriels de Genève (FTI). Il est ouvert à d'autres partenaires intéressé·e·s par les thématiques qu'il ouvre.

L'appel à projets vise à renforcer la **mise en réseau des mondes de la recherche et des collectivités publiques** du territoire du Grand Genève, à promouvoir la **coopération à tous les niveaux**, et à développer la **recherche interdisciplinaire et collaborative**.

L'appel à projets Territoire en Recherche entend soutenir des projets de recherche appliquée ayant pour ambition de **participer à la transition du territoire du Grand Genève**. Les projets de recherche soutenus doivent proposer des solutions concrètes, ciblées et adaptées à la pratique ainsi que des réflexions critiques. Ils impliquent des équipes interdisciplinaires à même de répondre aux enjeux complexes de la transition de l'agglomération. Les projets devront se réaliser selon une **méthodologie de recherche collaborative** qui a pour objectif d'impliquer les acteur·trice·s du territoire dans le processus de recherche et donc de mettre en place des **démarches de recherche-action**. Il s'agit de développer des travaux de terrain et d'expérimentation **interdisciplinaires** pouvant initier une transformation des pratiques, des modèles d'organisation et des territoires concernés.

Les principaux objectifs de Territoire en Recherche :

- Initier des projets de recherche interdisciplinaires et collaboratifs associant des partenaires non académiques dans leur mise en œuvre
- Répondre aux attentes, interrogations et besoins des acteur·trice·s par des réalisations concrètes et opérationnelles
- Contribuer à la création de nouveaux savoirs sur les enjeux du développement urbain dans un contexte de transition territoriale
- Renforcer la mise en réseau des mondes de la recherche et des collectivités publiques du territoire du Grand Genève
- Structurer un réseau de chercheur·euse·s et de partenaires autour des objectifs cités
- Valoriser les résultats de recherche auprès des professionnel·le·s et du grand public

Calendrier général

Mi-avril 2025 :	Publication de l'appel à projets de recherche
8 mai 2025 :	Événement de rencontre, speed-dating en présence des partenaires
23 juin 2025 :	Rendu des esquisses de projets
30 juin 2025 :	Évaluation et sélection des esquisses par le comité de pilotage
4 juillet 2025 :	Audition des porteur·euse·s de projets
31 octobre 2025 :	Dépôt des projets finalisés
13 novembre 2025 :	Présentation, évaluation et sélection des projets
9 décembre 2025 :	Validation du choix des projets par le Conseil de Direction HES-SO Genève et communication des résultats aux équipes
dès février 2026 :	Valorisation I : conception des capsules vidéo des projets
28 mars 2026 :	Réception et validation des budgets consolidés
Mai 2026 :	Démarrage des projets et présentation (Festival Explore)
Octobre 2026 :	Workshop interdisciplinarité
Décembre 2026 :	Rapport financier intermédiaire
Mai 2027 :	Valorisation II : Présentations des résultats intermédiaires aux partenaires (Festival Explore)
Décembre 2027 :	Rapport financier intermédiaire
Octobre 2028 :	Valorisation III : Les résultats finaux font l'objet d'une large communication publique (Rendez-vous de l'urbanisme, Genève)
Décembre 2028 :	Clôture administrative des projets et rapports finaux

Le délai de soumission des esquisses est fixé au 23 juin 2025. Le délai de soumission des projets finaux est fixé au 31 octobre 2025. Les dossiers complets retenus au second tour sont à envoyer à info-cite.hes@hesge.ch

Critères formels

1. Le projet doit s'inscrire dans l'un ou plusieurs des axes de l'appel et adopter une méthodologie de recherche collaborative, soit la mise en place d'une démarche de recherche-action impliquant les publics.
2. Le projet doit être original et interdisciplinaire.
3. Le projet doit être dirigé par minimum un·e membre de la HES-SO Genève porteur·euse d'une fonction professorale¹ HES (professeur·e ordinaire, associé·e ou assistant·e).
4. L'équipe de recherche doit être composée d'un·e ou plusieurs partenaires non académiques basé·e·s sur le territoire du Grand Genève. Il s'agit d'une exigence essentielle de cet appel à projets : la collaboration ne peut se limiter à une simple consultation d'un·e partenaire externe ou à la simple utilisation de données fournies par ce·tte dernier·e. Elle doit se traduire par une participation active du ou de la partenaire dans le cadre de la recherche aux différentes étapes du projet (suivi du déroulement ; éventuelle participation à la production des résultats intermédiaires ; facilitation de l'accès au terrain de recherche et aux réseaux d'acteur·trice·s concerné·e·s ; stratégie de valorisation des résultats et mise en œuvre).
5. Le projet doit être financé à hauteur de 50 % minimum par des fonds tiers complémentaires (cash ou in-kind). Une tolérance sur les apports de fonds de tiers de 10% peut être tolérée. Le porteur ou la porteuse du projet HES devra fournir en fin de projet un rapport financier détaillé dans lequel les contributions de tou·te·s les partenaires sont clairement identifiées, en particulier les montants et la provenance des fonds de tiers.
6. L'équipe de recherche doit être interdisciplinaire. Étant donné les objectifs de cet appel, l'approche interdisciplinaire est requise et doit être justifiée dans le cadre de la soumission du projet. L'interdisciplinarité est évaluée au niveau des équipes de recherche et du contenu du projet proposé. Les projets inter-écoles sont encouragés.
7. Le projet doit produire des résultats visibles dans l'agglomération du Grand Genève et valorisables auprès de la communauté scientifique, des milieux professionnels et plus largement auprès du grand public.

¹ Des exceptions à cette règle peuvent être admises sous conditions et accord des directions concernées.

Modalités de dépôt et d'évaluation

La demande de financement fait l'objet d'une sélection en deux tours, à savoir :

1. **L'esquisse de la demande au 23 juin 2025 ;**
2. **Les projets finalisés accompagnés de leur demande de financement complète après acceptation de l'esquisse de la demande par le comité scientifique de l'appel au 31 octobre.**

Les responsables du projet sont invité·e·s à compléter le modèle de formulaire de dépôt de l'esquisse en annexe. Les esquisses doivent être remises dans le même format à : info-cite.hes@hesge.ch.

Le choix des projets retenus au second tour sera établi par le comité de pilotage, en fonction de leur qualité scientifique, de leur originalité, des formes de valorisation prévues et de leur cohérence avec les critères formels de l'appel.

Les critères spécifiques de sélection sont les suivants :

- (1) Qualité scientifique : pertinence de la question de recherche, correspondance aux axes de l'appel, approche méthodologique, maîtrise de l'état de l'art ;
- (2) Originalité et approche innovante par rapport aux méthodologies ou aux champs de recherche où ces questions sont habituellement traitées ;
- (3) Valorisation (communauté scientifique, milieux professionnels, grand public).

En complément des critères d'évaluation énoncés ci-dessus, la sélection pourra tenir compte de l'équilibre entre les domaines impliqués. Les requérant·e·s dont les esquisses auront été sélectionnées seront invité·e·s à soumettre une demande complète. Cette sélection ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

Au stade de l'esquisse, seule une *intention* de partenariat avec des partenaires non académiques est nécessaire. La liste des partenariats et la constitution définitive de l'équipe de projet interviennent lors du dépôt de la demande de financement complète **au 31 octobre**, selon les modalités qui seront communiquées en temps utile.

L'équipe de CITÉ est à disposition pour soutenir les équipes de projet sélectionnées au second tour pour la formalisation des partenariats. Elle établit avec les porteur·euse·s de projet le calendrier de formalisation des partenariats.

Le comité de pilotage évaluera les demandes complètes en s'appuyant sur des expertises externes afin de proposer au Conseil de Direction un classement des projets à soutenir en vue d'une validation en décembre 2025. Les projets seront classés selon une grille d'évaluation qui sera envoyée aux porteur·euse·s de projet et transmise au Conseil de Direction HES-SO Genève.

Aucun recours contre la décision finale ne peut être déposé. Les projets, d'une durée de 24 mois, débiteront au plus tard le 2 mai 2026 pour se terminer au plus tard au 31 avril 2028.

Gouvernance

Comité de pilotage

L'appel à projets est placé sous l'égide du Conseil de Direction de la HES-SO Genève. Le comité de pilotage, composé de membres de CITÉ et des partenaires, a la charge de l'organisation de l'appel. Il consulte les responsables de recherche des six hautes écoles qui participent à l'élaboration de l'appel, facilitent la diffusion de l'appel au sein des écoles et exercent une fonction de conseil lors des événements de rencontre.

Membres du comité de pilotage

Simon Gaberell, responsable de CITÉ HES-SO Genève

Raphaël Pieroni, coordinateur de l'appel à projet TeR, CITÉ HES-SO Genève

Frédéric Josselin, chef de service de la participation citoyenne de l'Office de l'urbanisme

Nicolas Roguet, délégué à l'intégration et responsable du Bureau de l'intégration et de la citoyenneté de la République et Canton de Genève

Guillaume Massard, directeur général, Fondation pour les Terrains Industriels de Genève (FTI)

Comité d'organisation

Raphaël Pieroni, CITÉ-HES-SO Genève

Simon Gaberell, CITÉ-HES-SO Genève

Carla Jaboyedoff, CITÉ-HES-SO Genève

Les responsables de la recherche des six hautes écoles genevoises

Anthony Masure, responsable de la recherche pour la HEAD

Patrick Ruch, responsable de la recherche pour la HEG

Remy Campos, responsable de la recherche pour la HEM

Patrice Prunier, responsable de la recherche pour l'HEPIA

Clara James, responsable de la recherche pour la HEDS

Arnaud Frauenfelder, responsable de la recherche pour la HETS

Suivi du projet

Le ou la requérant·e principal·e est responsable du suivi scientifique et administratif de son projet.

Le démarrage du projet doit intervenir au plus tard 6 mois après son acceptation formelle et la réception de la promesse de financement, soit mai 2026. L'octroi du financement est subordonné à l'utilisation des systèmes d'information de la HES-SO, notamment AGF et AGP, selon les règles établies.

À l'issue de la première année de recherche, une séance de suivi est organisée, dans le cadre d'un cycle de rencontres de toutes les recherches retenues. La présentation peut se faire en présence du comité scientifique, de l'équipe de recherche, des partenaires et des professionnel·le·s en lien avec la recherche.

Lors de cette présentation, le ou la requérant·e principal·e aborde les points suivants :

- Travaux réalisés
- Livrables
- Valorisation

Le projet doit produire des résultats visibles dans l'agglomération du Grand Genève et valorisables auprès de la communauté scientifique, des milieux professionnels et plus largement auprès du grand public. Une publication a minima dans une revue professionnelle ou/et scientifique est attendue. Les équipes de projet sont également susceptibles de participer à des événements de valorisation (expositions, cafés scientifiques, table ronde) organisés par CITÉ et ses partenaires. Une attention spécifique sera portée sur cette triple valorisation qui constitue un des objectifs centraux de CITÉ (HES-SO Genève) et des partenaires de l'appel.

Toutes les publications internes et externes doivent faire mention du soutien de la HES-SO Genève, Haute École Spécialisée de Suisse occidentale - Genève ou en anglais HES-SO Geneva *University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland - Geneva* (en toutes lettres), de l'Office de l'urbanisme et du Bureau de l'intégration et de la citoyenneté de la République et Canton de Genève et des écoles et des partenaires du projet.

Les logos sont ceux de la HES-SO Genève, de l'État de Genève et des partenaires externes.

Financement

Le financement est assuré par un fonds HES-SO Genève dédié de CITÉ à hauteur de CHF 350'000.-, ainsi que par un financement complémentaire des partenaires à hauteur totale de CHF 300'000.-. La participation financière des partenaires est toutefois conditionnée à l'existence de projets qui correspondent aux axes soutenus par chacun d'entre eux.

Le montant total disponible pour l'ensemble des trois axes et pour le soutien aux projets s'élève ainsi de CHF 650'000.-, servant à financer au minimum 4 projets. Le montant maximal pouvant être alloué par projet est de CHF 160'000.- pour une durée de 24 mois. Le différentiel est conservé pour la valorisation transversale des projets.

Les coûts éligibles sont :

- Les coûts salariaux directs de l'équipe de recherche HES-SO selon les taux horaires internes uniformisés 2025-2028 ;
- Selon les cas et sur justification, les parties prenantes non rétribuées dans le cadre de leur activité professionnelle pourraient recevoir un défraiement raisonnable pour leur participation ;
- Les frais de valorisation, de matériel ou divers.

Les projets doivent en outre obtenir des financements tiers à hauteur de 50% minimum du montant total du projet (cash ou in-kind), selon les critères de l'appel énoncés plus haut (tolérance de 10% maximum acceptée). En cas de nécessité et sous réserve de validation par le comité de pilotage, les projets qui n'ont pas obtenu la garantie d'obtention de 100% des fonds de tiers au moment de la soumission du projet pourraient présenter un budget en deux phases à la hauteur des fonds susmentionnés.

Contact

Pour toutes demandes de compléments d'information, merci de vous adresser à :

info-cite.hes@hesge.ch.